

RETOUR VERS LE FUTUR

Orateur : Olivier VÉRAN, Ministre des Solidarités et de la Santé | France

Interrogé par **Guy VALLANCIEN**, Président de CHAM | France

La crise sanitaire sans précédent à laquelle l'ensemble de la population a dû faire face, a fortement sollicité notre système de santé depuis mars 2020.

À la suite de cette crise, plusieurs constats peuvent être effectués

- La réussite de la campagne vaccinale est liée à une des forces majeures du système de santé français : la non-dispersion du système assurantiel ;
- Le besoin d'amélioration de la santé publique ;
- La nécessité de développer des interactions entre les professionnels pour progresser sur la formation et la recherche ;
- La valorisation du concept « One Health » et le besoin de collaboration entre la santé humaine, animale et environnementale ;
- Le retrait des hôpitaux du code du marché public particulièrement efficace durant la crise.

La crise sanitaire a particulièrement mis en exergue la nécessité de restructurer la santé publique de sorte à pouvoir gérer plus efficacement les futures crises. Trois missions ont été initiées afin de favoriser l'amélioration de la santé publique et l'attractivité de cette spécialité particulièrement délaissée par les internes.

Mission 1 – Organisation de la santé publique (Pr Franck Chauvin)

« Quand une crise éclate, c'est qu'elle n'a pas pu être correctement anticipée » Porter une réflexion sur la capacité de la France à répondre à une crise est indispensable pour renforcer ses outils de prévention et de réaction. À travers cette mission le Pr Franck Chauvin apporte des éléments de réponse concernant la réorganisation de la santé publique sous tous ses aspects : recherche, formations, expertise.

Mission 2 – Formations flash aux professionnels (M. Julien Delpech ; Pr Eric Vibert)

Cette mission soutenue par M. Julien Delpech et le Pr Eric Vibert vise à proposer des formations dites « flash » aux professionnels de santé quelles que soient leurs professions. L'objectif réside dans le fait d'être en mesure d'agir plus efficacement en cas de crise sanitaire – ou tout autre événement – grâce à l'acquisition de nouvelles compétences qu'il conviendra de maintenir et capitaliser dans le temps.

Mission 3 – Santé grand public (Dr Aude Nyadanu ; Dr Pauline Martinot)

Le Dr Aude Nyadanu et le Dr Pauline Martinot participent à améliorer la perception de la santé publique chez l'ensemble de la population et principalement chez les plus jeunes.

Bien que la réalisation de ces trois missions vise à encourager l'amélioration de la santé publique, elles n'englobent cependant pas la totalité des questionnements qui résident sur le sujet à l'instar de l'autonomisation des hôpitaux.

Deux pistes de réflexion méritent d'être étudiées selon le Ministre

- Rendre non opposable une partie importante du Code de Santé Publique en matière d'organisation des établissements de santé sans impacter les statuts.
- Affranchir les hôpitaux du Code de Santé Publique pour leur donner plus de liberté et de latitude. Il est à noter que cette mesure est actuellement rejetée par le droit européen.